COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES,
DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE

Info main-d'œuvre

FORMATION • COMPÉTENCE • GRH • EMPLOI • CONCERTATION

SolutionsRH.net
Plateforme de gestion de la formation

SOMMAIRE
AUTOMNE 2017

1 Rémunération des métiers
2 Veille de l'emploi
3 Aide gouvernementale
4 Formation des compagnons

www.CLICemplois.net
Portail d'exploration et d'orientation de carrière

ENQUÊTE SALARIALE

Pour la première fois de son histoire, le Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) lance une enquête salariale auprès des manufacturiers des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine.

L'étude prévoit couvrir plus de 60 métiers représentatifs de la réalité de production de l'industrie. Elle vise à brosser un portrait de la rémunération par métier, par secteur d'activité, par taille, par région. Les conditions de travail sont aussi abordées.

L'initiative devient une nécessité en raison de la rareté de la main-d'œuvre spécialisée et de la compétitivité entre les entreprises pour l'accaparer. À tel point que le conseil d'administration du CSMO souhaite pouvoir assurer une veille similaire tous les trois ans.

L'exercice devrait démarrer en décembre ou en janvier. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre se charge de la promotion, de la sollicitation téléphonique et de la coordination du chantier. Les associations patronales voient à s'assurer de la participation de leurs membres, tout comme la partie syndicale. Après quoi, une firme externe enchaîne avec la collecte et le traitement des données (sondage).

Après avoir répondu à un questionnaire, l'entreprise participante reçoit un rapport personnalisé montrant les écarts entre la situation du répondant et celle de la moyenne des autres manufacturiers.

Pour profiter de cet avantage concurrentiel, l'organisation s'acquitte de frais d'admissibilité beaucoup moins chers que le tarif normal grâce à une subvention de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Ce montant forfaitaire (entre 150 et 350 dollars) varie en fonction du nombre d'employés. Un rabais additionnel s'applique même chez les membres des associations patronales.

Les partenaires et fabricants qui n'ont pas participé à l'enquête salariale pourront acheter en ligne (sur le site du CSMO, *SolutionsRH.net*) un exemplaire du rapport global de l'industrie en 2019. Ce document présente la moyenne des résultats des répondants sur l'ensemble des indices de l'étude. Mais se le procurer ne sera pas donné (1500 dollars). D'où l'intérêt d'embarquer dans le projet dès maintenant à une fraction du prix !

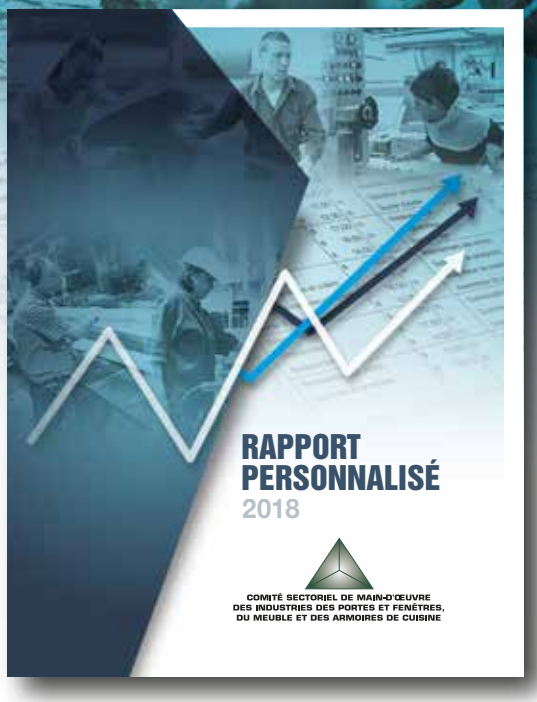

Le choix des métiers repères et la pertinence des thèmes du questionnaire du Comité sectoriel de main-d'œuvre sont entérinés par un groupe de travail d'entreprises issues des trois principales industries. La remise des rapports personnalisés est attendue en juin 2018.

La CPMT finance une partie importante de l'activité. La contribution financière des manufacturiers doit boucler le budget.

Rencontre du président de la CPMT

Les membres du conseil d'administration du Comité sectoriel ont eu une rencontre très cordiale et des échanges éclairants sur plusieurs enjeux de l'industrie avec le président de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) lors de la réunion du 19 juin dernier.

Les administrateurs ont notamment exprimé à monsieur Florent Francœur leurs inquiétudes relativement à la baisse considérable de la signature d'ententes du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). On parle d'un recul de 40 % en 2016-2017 par rapport à 2014-2015. Cet effondrement coïncide avec la fin du financement du CSMO pour en faire la promotion en entreprise.

La situation est d'autant plus préoccupante que l'écrasante majorité des métiers de production dans notre secteur ne sont pas appris sur les bancs d'école du ministère de l'Éducation, mais bel et bien par le biais du compagnonnage en usine.

Veille de l'emploi en continu

Le Comité sectoriel a commencé à mettre en place un nouveau système de collecte des données sur les besoins des manufacturiers en continu afin de les référer rapidement en plus grand nombre aux mesures publiques de soutien sur le plan de l'emploi, de la formation et des RH.

L'outil numérique gère la mise à jour de la banque d'entreprises du secteur, l'envoi et la réception des questionnaires en ligne envoyés par courriel aux manufacturiers. Il assure le monitoring de l'évolution des tendances du marché du travail, produit des rapports statistiques. L'infrastructure devrait être achevée à l'hiver 2018. Elle prévoit rejoindre plusieurs centaines de fabricants chaque année dans le but de répondre à leurs préoccupations.

1- Analyse des besoins immédiats et référence aux services gouvernementaux
2- Diagnostic sectoriel en continu sur le plan de la main-d'œuvre
3- Problématiques sectorielles et solutions
4- Problématiques régionales et solutions

Retombées 2016-2017

En 2016-2017, le Comité sectoriel a encore élargi l'impact de sa prestation de services directs et indirects auprès des manufacturiers. Pour le soutenir dans ses efforts, le Comité sectoriel a fait davantage appel à la présence de ses partenaires sur le terrain et à la personnalisation de ses outils de communication.

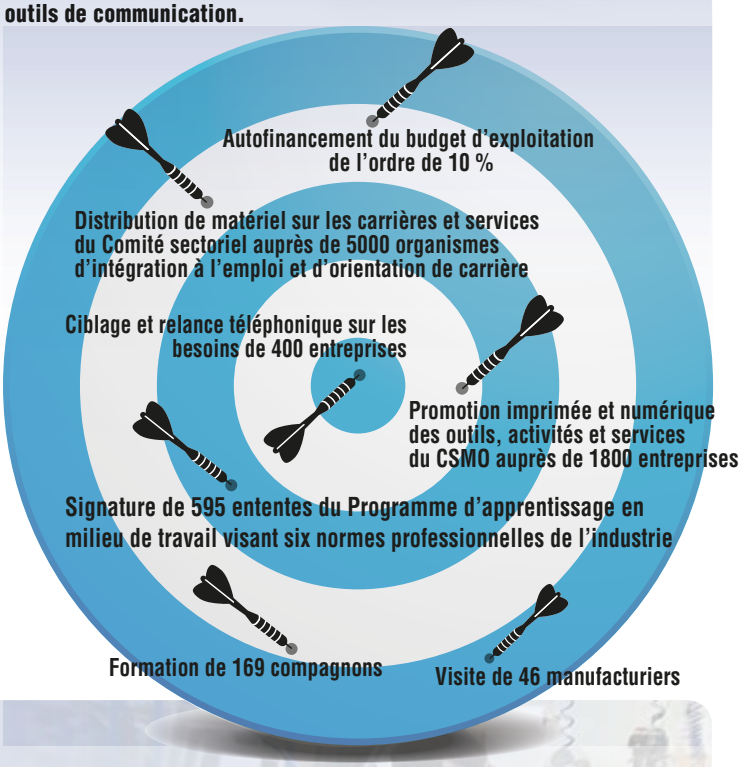

Embellie économique

Selon Statistique Canada, les industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine ont connu une embellie sur la plupart des indices économiques entre 2015 et 2016.

- L'emploi a augmenté de 3 %.
- Le nombre d'heures travaillées a crû de 1 %.
- La masse salariale a fait un bond de 5 %.
- Le produit intérieur brut sectoriel a grimpé de 1 %.

Évolution de la masse salariale entre 2015 et 2016 (Statistique Canada)

SCIAN	2015	2016	Variation 1 an (n)	Variation 1 an %	Variation 3 ans %
Fabrication de fenêtres et de portes en bois [321911] (Estimé à 10% du SCIAN 3219)	76302	78930	2628	3%	8%
Fabrication d'autres menuiseries préfabriquées [321919] (Estimé à 25% du SCIAN 3219)	190756	197326	6570	3%	8%
Fabrication de portes et de fenêtres en plastique [326196] (Estimé à 10% du SCIAN 3261)	136721	141952	5230	4%	7%
Fabrication de produits en verre à partir de verre acheté [327215] (Estimé à 20% du SCIAN 327A)	81655	83005	1350	2%	2%
Fabrication de portes et de fenêtres en métal [332321] (Estimé à 21% du SCIAN 3323)	226654	243882	17228	8%	9%
Fabrication de meubles et de produits connexes [337]	1106112	1168921	62809	6%	7%
Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine [3371]	742140	758481	16341	2%	2%
Fabrication de meubles de bureau (y compris les articles d'ameublement) [3372]	283570	309069	25499	9%	13%
Fabrication d'autres produits connexes aux meubles [3379]	80402	101372	20970	26%	32%
Ensemble des industries [T001] (17)	213347940	220804097	7456157	3%	6%
Secteur total CSMO PF	**1818200**	**1914016**	**95816**	**5%**	**7%**

Services du Comité sectoriel

Subvention, analyse des besoins, soutien au développement des compétences, formation continue, accompagnement RH, le Comité sectoriel voit à répondre aux préoccupations des manufacturiers et à référer aux services gouvernementaux.

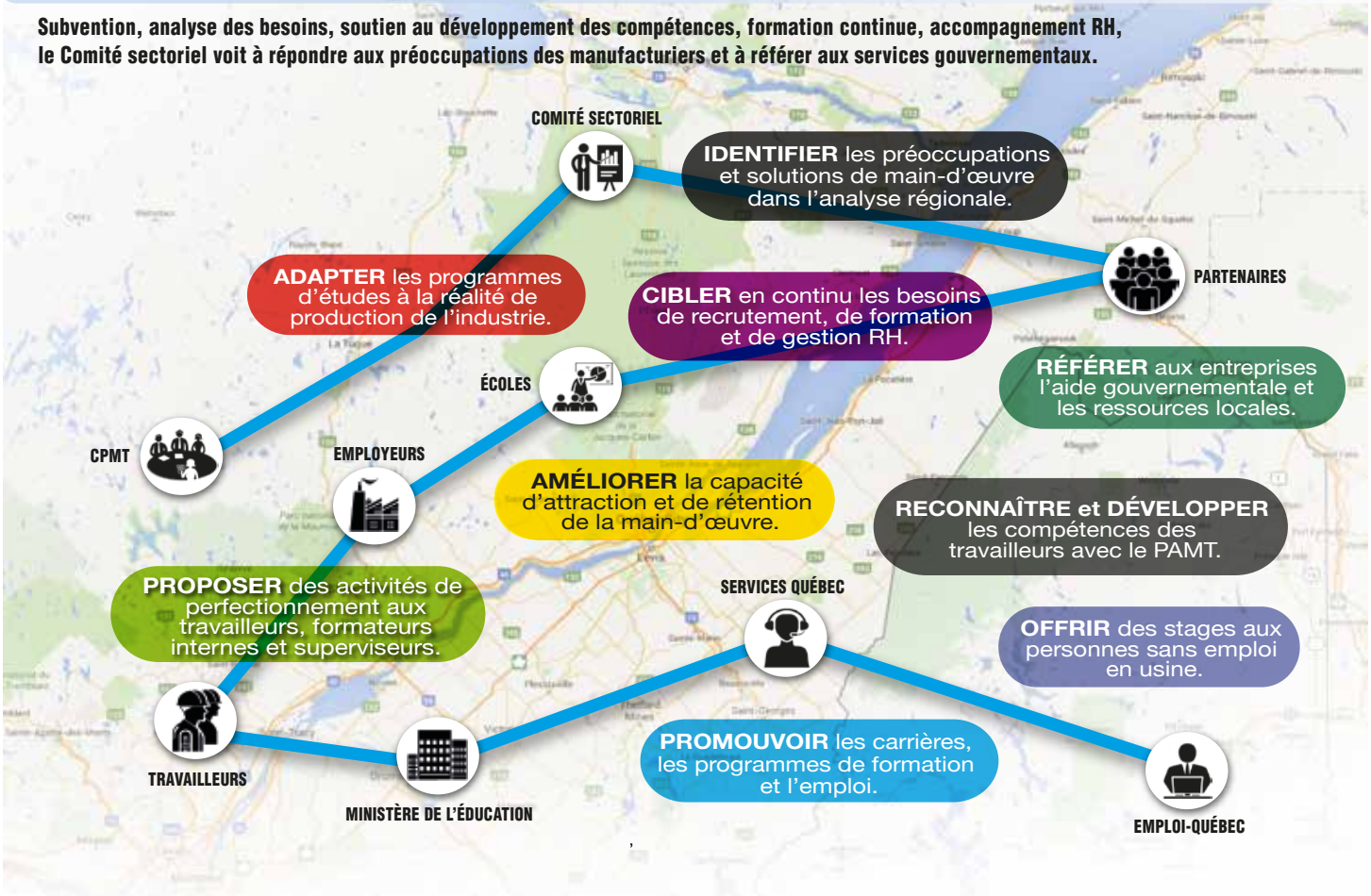

Programmes d'aide aux entreprises

Le Comité sectoriel soutient la recherche de financement se rapportant aux activités structurantes en matière de recrutement, de développement des compétences et de gestion des ressources humaines. La liste complète des services avec leurs responsables est disponible sur le site *SolutionsRH.net*, section Aide financière en haut de la page d'accueil du portail.

Ressources humaines

- Mobilité (polyvalence)
- Transfert des compétences (relève)
- Création d'un service RH
- Structuration de la formation
- Comité de formation

Développement des compétences

- Francisation
- Formation de base
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)
- Reconnaissance des compétences (normes professionnelles)
- Compétences numériques
- Formation des compagnons
- Formation des superviseurs
- Programme de formation de courte durée
- Mutuelle de formation

Soutien à l'embauche

- Personnes handicapées
- Personnes immigrantes
- Emploi-Québec (babillard de postes)
- Étudiants
- Recrutement de la main-d'œuvre hors Québec
- Programme de stages
- Développement de la main-d'œuvre dans un contexte de création d'emplois
- Aide à la création d'emplois
- Partage du temps de travail
- Stabilisation de l'emploi
- Subvention salariale
- Licenciement collectif
- Design de produit industriel
- Embauche d'un diplômé en R & D
- Stage d'innovation en entreprise

Certification des entreprises

- Certificat de qualité des initiatives de formation

Inscription à la formation des compagnons

Le Comité sectoriel a obtenu le renouvellement du financement pour l'organisation d'activités de formation des compagnons en 2017-2018 dans la plupart des régions au Québec. Réservez une place pour vos formateurs internes. On prévoit environ 150 inscriptions durant cette période.

Cette formation pratico-pratique de 16 heures génère d'importantes retombées en milieu de travail. Près de 900 compagnons en ont déjà profité. Les frais s'élèvent à 200 dollars par participant (location de la salle, repas, honoraires du formateur). Après la formation, vous avez 30 jours pour réclamer du Comité sectoriel le remboursement de 100 % des salaires des travailleurs jusqu'à concurrence d'un taux horaire de 20 dollars (cela inclut les avantages sociaux). Il y a une offre de cours dans plusieurs régions dans les prochains mois : Centre-du-Québec (février 2018), Chaudière-Appalaches (janvier 2018), Estrie (décembre 2017), Lanaudière (janvier 2018), Mauricie (février 2018), Montérégie (décembre 2017), Montréal (janvier 2018). Infos : Jocelyne (jbellemare@solutionsrh.net), 514-661-3460.

Perfectionnement des superviseurs

Vous souhaitez faire travailler les effectifs en équipe et être plus productif ? Avant de mettre sous presse, il restait encore quelques places pour inscrire vos travailleurs à l'activité de perfectionnement des superviseurs prévue en janvier 2018 dans les Laurentides.

Peu importe où au Québec, le Comité sectoriel consigne les besoins exprimés sur une liste d'attente régionale. D'autres groupes sont susceptibles de démarrer en 2018 dans plusieurs villes de la province si le CSMO obtient le financement pour les organiser. Entretemps, l'entreprise peut en partir un (si le nombre le justifie) dans sa localité en présentant une demande d'aide financière auprès du service aux entreprises d'Emploi-Québec.

En septembre et octobre, le Comité sectoriel a lancé trois cohortes en Mauricie et Montérégie. Au total, avec celle du mois de janvier prochain, une cinquantaine de travailleurs auront profité de l'activité de perfectionnement en supervision en 2017-2018.

L'apprentissage dure 28 heures échelonnées sur quatre mois. L'intégration de la matière se fait graduellement par bloc. Chaque séance de formation représente quatre heures par semaine en fonction d'un horaire prédéterminé. Il y a aussi deux séances de coaching avec chaque participant (en privé) dans son milieu de travail.

L'entreprise paie seulement la moitié des frais d'inscription, soit 1250 dollars par participant. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre assume le reste. Encore mieux : il rembourse une partie substantielle du salaire des participants (incluant les avantages sociaux) jusqu'à concurrence de 10 dollars de l'heure par travailleur (par exemple, si le taux horaire maximal admissible s'élève à 20 dollars).

Normes professionnelles accessibles

Le Comité sectoriel a produit six fiches promotionnelles d'une page chacune visant à faire mieux connaître les principales compétences, les métiers possibles et l'environnement de travail associés aux normes professionnelles de l'industrie.

Ce matériel est disponible en format pdf sur le site Web du CSMO, *SolutionsRH.net*. Les entreprises, les organismes d'intégration en emploi, les agents d'Emploi-Québec et autres partenaires ont le loisir de s'en servir pour se faire une idée plus claire des exigences des métiers de production Assembleur de portes et fenêtres, couturier de meubles, ébéniste, opérateur de machines industrielles, peintre-finisseur, rembourreur.

C'est complémentaire aux articles sur la question, aux profils de compétences (pdf et numériques) et à la vidéo sur le Programme d'apprentissage en milieu de travail, des outils aussi accessibles sur le portail du Comité sectoriel.

Membres du Conseil d'administration

COPRÉSIDENTE PATRONALE :
Virginie Cloutier
Association des fabricants et détaillants de l'industrie de la cuisine du Québec (AFDICQ)

COPRÉSIDENT SYNDICAL :
Sébastien Pageau
Unifor-Québec/FTQ

TRÉSORIER :
Yves Guérette
Unifor-Québec/FTQ-section-locale-299

SECRÉTAIRE :
Gilbert Lemay
Association de vitrerie et fenestration du Québec (AVFQ)

REPRÉSENTANTS SYNDICAUX :
André Miousse
Fédération de l'industrie manufacturière (FIM–CSN)
Daniel Beauchemin
CSD

REPRÉSENTANT PATRONAL :
Pierre Richard
Association des fabricants de meubles du Québec (AFMQ)

REPRÉSENTANTE GOUVERNEMENTALE :
Maimouna Kébé
Conseillère en intervention sectorielle
Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle
Secteur Emploi-Québec
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Avec la contribution financière de :
Commission des partenaires du marché du travail
Québec

Employés du Comité sectoriel
Christian Galarneau
Directeur général
Mario Dubois
Responsable des communications
Jocelyne Bellemare
Coordonnatrice à la formation

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE

1649, rue Fleury Est, bureau 200
Montréal (Québec) H2C 1S9
Téléphone : 514.890.1980
Télécopieur : 514.890.1450
Courriel : info@solutionsrh.net
Site Internet : www.solutionsrh.net

Automne 2017
Poste-Publication No de convention 41521516